



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

INC

Question écrite n° 127612

Texte de la question

M. Jean-Paul Garraud appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les inquiétudes exprimées par les représentants du personnel au comité d'entreprise et au conseil d'administration de l'INC, Institut nationale de la consommation, quant à l'avenir du journal *60 millions de consommateurs*. Le 9 novembre 2011, le conseil d'administration de l'INC se prononcera sur le projet de cession de titre à un ou plusieurs opérateurs. Apprécies, voire plébiscités par les lecteurs pour la qualité de ces dossiers notamment sur les essais comparatifs, ce journal est devenu une référence pour les consommateurs d'autant plus utile que la consommation est devenue un domaine complexe aux règles en évolution constante, faisant ainsi oeuvre de service public auprès de nos concitoyens. Aussi, il lui demande sa position sur ce dossier et si des engagements pour maintenir la culture de service public du magazine seront pris afin de conserver sa vocation d'expertise indépendante au service de l'intérêt collectif.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Garraud](#)

Circonscription : Gironde (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127612

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 989

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)